



## aide je viens de recevoir mon premier recipissé de 3 mois

Par **freddy25**, le **16/04/2009** à **10:24**

Bonjour,  
je viens de recevoir mon premier recipissé de 3 mois et j'aimerais savoir les démarches à suivre pour avoir la carte vitale (j'ai l' aide médical d'état) , être inscrit à l'anpe pour la recherche d'emploi ou faire une formation.Car la préfecture m'a demandé de trouver du boulot le plus rapidement possible . J'aimerais que vous m'orienter dans les différentes démarches à suivre.  
je vous remercie pour vos conseils.

Par **ardendu56**, le **16/04/2009** à **22:52**

Freddy, bonsoir

Pour la "carte vitale", vous devez la demander à la CPAM caisse primaire d'assurance maladie, du lieu où vous résidez ou par internet. Ce site vous dira tout :  
<http://www.ameli.fr/plan-du-site.php>?

Pour vous inscrire au pôle emploi de l'ANPE, rendez-vous dans la ville la plus proche de chez vous. Des formations vous seront proposées ou demandez-les.  
[http://www.anpe.fr/espace\\_candidat/demarches\\_administratives/votre\\_premiere\\_etape\\_inscription/votre](http://www.anpe.fr/espace_candidat/demarches_administratives/votre_premiere_etape_inscription/votre)

J'espère vous avoir aidé, bien à vous.

Par **mohamed\$¥**, le **12/03/2015** à **02:34**

Bonjour frère merci pour le concile,  
Un question s'il te plaie :  
Comment fait pour avoir un récépissés?  
Merci bcp frère.